



Bulletin Officiel

N° 3617

Mercredi 09 Juin 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL CONCERNANT LES PACTES D'ACTIONNAIRES. 2

MISE A JOUR DE LA LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE AYANT DEPOSE AUPRES DU CMF, DES CONVENTIONS ETABLIES AVEC DES SOCIETES FAISANT APE, PORTANT SUR LA TENUE DES COMPTES EN VALEURS MOBILIERES EMISES PAR CES SOCIETES. 3-4

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR » 5

ASSEMBLEES GENERALES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI – :
AGO et AGE 6

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-:
AGO 7

PROJET DES RESOLUTIONS

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE -SIPHAT-:
AGO 8

UNION DE FACTORING « UNIFACTOR » : AGE 9

UNION DE FACTORING « UNIFACTOR » : AGO 10-11

SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE : AGO 12

RESOLUTIONS ADOPTEES

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-:
AGE 13

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME DJERBA 14

COURBE DES TAUX

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

15-16

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
UNION DE FACTORING « UNIFACTOR »

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
GROUPE TUNISIE LAIT

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL CONCERNANT LES PACTES D'ACTIONNAIRES

Le Conseil du Marché Financier rappelle que, conformément aux dispositions de l'article 3 du code des sociétés commerciales¹, les pactes comprenant des conditions préférentielles pour la vente ou l'achat des titres représentant une participation au capital ou conférant le droit de participer au capital émis par les sociétés faisant appel public à l'épargne doivent être transmis à la société concernée ainsi qu'au Conseil du Marché Financier et ce, dans un délai ne dépassant pas cinq journées de bourse, à compter de la date de leur signature.

Lesdits pactes doivent être publiés au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et au bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dans un délai ne dépassant pas cinq jours de bourse à compter de la transmission de ces pactes au Conseil du Marché Financier. Lorsque la société dont les titres font l'objet desdits pactes a un site web, les pactes doivent être publiés sur ce site.

Le Conseil du Marché Financier rappelle que les informations relatives aux pactes d'actionnaires visés à l'article 3 du code des sociétés commerciales et aux articles 62 bis et suivants du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne doivent être publiées selon le modèle présenté à l'annexe 13 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne et doivent contenir au moins les mentions suivantes :

- l'identité des parties concluant le pacte ;
- l'identification de la société dont les titres font l'objet du pacte ;
- la date de conclusion du pacte, la durée des engagements des parties et le cas échéant la date d'effet du pacte;
- le pourcentage du capital et des droits de vote détenus par chacun des contractants à la date de signature du pacte et le nombre de titres détenus par chacun des contractants conférant un droit de participer au capital;
- la teneur des conditions prévues par le pacte ;
- toute information supplémentaire demandée par le conseil du marché financier.

En cas d'opération financière concernant la société dont les titres font l'objet du pacte, les informations publiées au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier doivent être insérées dans le prospectus et le document de référence ainsi que dans les autres documents destinés à informer le public. Ces informations doivent être insérées dans le rapport annuel sur la gestion de la société dont les titres font l'objet du pacte durant toute la période de validité dudit pacte.

Lorsqu'il est mis fin aux pactes visés à l'article 3 du code des sociétés commerciales, un communiqué est publié au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier, au bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et sur le site web de la société dont les titres font l'objet desdits pactes lorsque la société a un site web.

¹ Promulgué par la loi 2000-93 du 3 novembre 2000 tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment la loi n° 2009-16 du 16 mars 2009.

COMMUNIQUE DU CMF (suite)

Le Conseil du Marché Financier publie une mise à jour de la liste des intermédiaires en bourse qui ont déposé auprès du Conseil du Marché Financier, des conventions, établies avec des sociétés faisant appel public à l'épargne, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par ces sociétés.

(Mise à jour le 8 juin 2010)

	Intermédiaires en bourse mandatés	Emetteurs	
		Dénomination	Siège social
1	Arab Financial Consultants-AFC 4, rue 7036 El Menzah IV-1004 Tunis	Tunisie Profilés Aluminium-TPR	Rue des Usines – Z.I. Sidi Rézig – Mégrine 2033 Tunis
		ASSAD	Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous – BP N° 7
		SERVICOM	Cité Ishbilila Route de Tunis 3100 Kairouan, rue Om Maktoum
2	AXIS CAPITAL BOURSE 67, Avenue Mohamed V-1002 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES-SOTUVER	Zone industrielle 1111 Djebel Elouest Route Zaghouene Km 21 - BP 48
		Magasin Général	24, avenue de France 1000 Tunis
3	Amen Invest Immeuble Amen Invest. 9 Rue du lac Neuchatel. Les Berges du LAC -1053 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT –SICAR Tuninvest SICAR	Immeuble Iris Les Berges du LAC – 1053 Tunis
4	BNA Capitaux 27 bis, rue de Liban-Lafayette -1002 Tunis	LES CEMENTS DE BIZERTE	Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte
		Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines-SOTRAPIL	Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord -1003 Tunis El khadhra
		Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique SICAF-SPDIT SICAF	5, Route de l'hôpital Militaire - 1005 Tunis
		Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT	5, Route de l'hôpital de Bab SAADOUN - 1005 Tunis
		ESSOUKNA	46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville 1082 Tunis
		SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS-SOTUMAG	Route de Naâssen - Bir Kassâa – Ben Arous
		BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA	Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
		POULINA GROUP HOLDING-PGH	GP 1 KM 12 EZZAHRA- Ben Arous
		TUNISAIR	Boulevard du 07 novembre 1987- 2035 Tunis – Carthage
		ARAB TUNISIAN LEASE –ATL	Ennour Building, Tour Gauche Centre Urbain Nord - 1082- Tunis- Mahrajène
		Banque de Tunisie et des Emirats -BTE	5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis
5	Compagnie Gestion et Finance Immeuble GAT 92/94 Avenue Hédi Chaker -1002 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS-SOTETEL	Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II Aéroport BP640 - 1080 Tunis Cedex.
		Société Tunisienne de Réassurance- Tunis Re	Avenue Mohamed V BP 29-1073 Montplaisir 1073, Tunis.
		Société Tunisienne d'Equipement -STEQ	99, Rue Houssine Bouzaiène 1001 Tunis

COMMUNIQUE DU CMF (suite)

6	Cofib-Capital Finances-CCF 25, rue Docteur Camlette – Mutuelleville - 1002 Tunis	SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE – SIPHAT	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous
		Société Industrielle Tunisie Lait- TUNISIE LAIT	Sidi Bou Ali – 4040 Sousse
		Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP	Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre BP 77-1003 Tunis El Khadra
		Compagnie d'Assurance Tuniso-Européenne -CARTE	12, Avenue Habib Thameur-1069 Tunis
7	Société de Conseil et d'Intermédiation Financière-SCIF 11, rue A. Azzam-complexe K.Pacha BlocA Ap.A11 - 1002 Tunis	Banque Tuniso-Koweitienne-BTK	10 bis, Avenue Mohamed V-1001 Tunis
		Arab International Lease-AIL	11, Rue Hédi NOUIRA 1001-Tunis
8	Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse- SIFIB-BH 1, rue 8000 angle 11 Kheireddine Pacha 1002 Tunis	Banque de l'Habitat- BH	21, avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis Belvédère
		Assurances SALIM	Immeuble EL JAMEL Avenue Mohamed V-1002 Tunis
9	Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation -TSI 32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID -1082 Tunis	Société Industrielle d'Appareillages et de matériels électriques- SIAME	Zone Industrielle –8030- Grombalia
10	Mac SA Green Center Bloc C 2 ^{ème} Etage – Rue du Lac constance - Les Berges du LAC -1053 Tunis	La société SOMOCER	Menzel Hayet –Zaramdine- MONASTIR
		La société Immobilière Tuniso-Séoudienne-SITS	Centre Urbain Nord - Avenue du 7 Novembre International City Center 1082 Tunis
		La société GIF FILTER SA	GP1, Km 35 - Grombalia 8030
		La société COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN –CNT	Route de Gabes Km 1,5 - 3003 SFAX
		La société ADWYA	La Marsa, Route GP9
11	Attijari Intermédiation Résidence Omar 1073 Montplaisir Ennasim-Tunis	La Société Attijari Leasing	Rue du lac d'Annecy -1053 les berges du lac Tunis
12	Compagnie Générale d'Investissement –CGI- 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis	La Compagnie Internationale de Leasing- CIL	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
13	FINACORP Rue du Lac Loch Ness (angle de la rue Lac Windermere) 1053 Les Berges du Lac Tunis	La SITEX	Avenue Habib Bourguiba Ksar Helal, Monastir
14	SOFIGES 34, rue Hédi Karray –El Menzah IV- 1080 Tunis	El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba -4100 Médenine- BP 356

AVIS DES SOCIETES**AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCÉE****SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS
« SIMPAR »**

Siège social : 14, Rue Masmouda. Mutuelleville, 1082 Tunis, Tunisie

La Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **3.500.000 dinars à 4.000.000 dinars**, et ce, par prélèvement sur les réserves extraordinaires d'un montant de **500.000 dinars** et l'émission de **100.000 actions nouvelles gratuites** de nominal 5 dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 700.000 actions anciennes composant le capital social actuel à **raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour sept (7) actions anciennes**, et ce, à partir du **1^{er} juillet 2010**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} juillet 2010**.

Cotation en Bourse :

Les 100 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **1^{er} juillet 2010** séparément des 700 000 actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2010, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **1^{er} juillet 2010**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **1^{er} juillet 2010**.

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Siège Social : 139, Avenue de la Liberté -1002 TUNIS BELVEDERE

Messieurs les Actionnaires de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE & L'INDUSTRIE sont convoqués **le Vendredi 25 juin 2010** à partir de **10 heures** en Assemblée Générale Ordinaire et à 11 heures en Assemblée Générale Extraordinaire à la « MAISON DE L'ENTREPRISE » Siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), Avenue principale Les Berges du Lac -1053 Tunis- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire à 10 heures

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009.
2. Lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009.
3. Approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2009.
4. Affectation des résultats de l'exercice 2009.
5. Quitus aux Administrateurs et approbation de l'allocation des jetons de présence.
6. Renouvellement du mandat de trois Administrateurs.
7. Questions diverses.

Assemblée Générale Extraordinaire à 11 heures

1. Augmentation du capital social par incorporation des réserves
2. Mise à jour des statuts de la Banque conformément aux dispositions de la loi n° 2009-16 du 16 mars 2009 modifiant et complétant le Code des Sociétés Commerciales

La participation aux travaux de ces Assemblées se fera sur présentation de la carte d'admission et de la présente convocation.

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

Siège Social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 23 Juin 2010 à 11H00 à l'Hôtel Ramada Plaza Tunis, sis aux Côtes de Carthage, Zone Touristique Gammarth BP 625 -2070 Tunis-, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009.
2. Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2009 ainsi que le rapport spécial.
3. Approbation du rapport du C.A. et des états financiers de l'exercice 2009.
4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2009
5. Quitus aux Administrateurs
6. Affectation des résultats de l'exercice 2009
7. Cooptation d'un nouvel Administrateur
8. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts

الشركة التونسية للصناعات الصيدلانية المقر الاجتماعي : فندق الشوشة – 2013 بن عروس

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

مشروع قرارات الشركة التونسية للصناعات الصيدلانية التي ستعرض للمصادقة على الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 23 جوان 2010.

القرار الأول :

صادقت الجلسة العامة العادية بعد استماعها إلى تلاوة تقرير مجلس الإدارة و تقارير مراقب الحسابات على موازنة السنة المالية المختتمة في 31 12 2009 والحسابات الملحقة بها. وقعت هذه المصادقة بـ.....

القرار الثاني : برعت الجلسة العامة العادية ذمة أعضاء مجلس الإدارة براءة تامة و دون قيد عن تصرفهم للسنة المالية 2009. وقعت هذه المصادقة بـ.....

القرار الثالث : قررت الجلسة العامة توزيع النتائج المنجزة عن تصرف 2009:

599.067	المربح الصافية 2009
4.238.597	النتائج الموجلة لسنة 2008
4.837.664	المجموع
0	الإحتياطي القانوني % 5
4.837.664	الباقى
59.907	تخصيص الصندوق الإجتماعي 10%
4.777.757	الباقى
540.000	حصة المربح القانونية لسنة 2009
4.237.757	النتائج الموجلة لسنة 2009
0,300 د	المربح للسهم الواحد

وعلى هذا الأساس قررت الجلسة العامة العادية توزيع مبلغ جملي قدره 540.000 دينار من مرابيح سنة 2009 على أساس 0,300 دينار لكل سهم .

كما تم تحديد يوم لتوزيع هذه المربح. وقعت هذه المصادقة بـ.....

القرار الرابع :

كما قررت الجلسة العامة العادية رصد مبلغا ماليا سنويا إجماليا صافيا قدره 18.000,000 د بعنوان منح الحضور تسند إلى أعضاء مجلس الإدارة بالنسبة لسنة 2009 و ذلك مقابل ممارسة نشاطهم.

وقعت هذه المصادقة بـ.....

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية تجديد تسمية السادة كمصرفين بمجلس الإدارة و ذلك لمدة ثلاثة سنوات .

وقعت هذه المصادقة بـ.....

القرار السادس :

بعد إجراء انتخابات لتعيين ممثلين اثنين عن صغار المساهمين بمجلس الإدارة قررت الجلسة العامة إسناد هذين المقعدين للسادة و في صورة عدم توفر الشروط المنصوص عليها بالفصل 193 من مجلة الشركات التجارية فيهما أو في أحدهما يقع تعيين المترشح المتحصل على الرتبة التالية شريطة أن تتوفر فيه الشروط أنفة الذكر .

وقعت هذه المصادقة بـ.....

القرار السابع :

طبقا لما نص عليه الأمر عدد 87- 529 بتاريخ 01 04 1987 و منشور الوزارة الأولى عدد 44 الصادر بتاريخ 03/08/1994 و أحكام مجلة الشركات التجارية، و تبعا للمكتوب الصادر عن الوزارة الأولى الوارد بتاريخ 21 04 2010 و الذي يخص تعيين مراقب حسابات عينت الجلسة العامة كمراقب حسابات الشركة التونسية للصناعات الصيدلانية بالنسبة للسنوات

2010-2011 و 2012 .

وقعت هذه المصادقة بـ.....

القرار الثامن :

قررت الجلسة العامة العادية إعطاء كل الصلاحيات إلى الرئيس المدير العام أو من ينوبه لإتمام كل الإجراءات اللازمة المتعلقة بالإيداع و الإشهار القانوني.

وقعت هذه المصادقة بـ.....

PROJET DES RESOLUTIONS

AVIS DES SOCIETES (suite)

UNION DE FACTORING « UNIFACTOR »

Siège Social : Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 30 Juin 2010.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration décide la mise en conformité des statuts de la Société avec les dispositions de la loi N°2009-16 du 16 Mars 2009 portant modification de certaines dispositions du Code des Sociétés Commerciales et la modification des articles 20, 25, 29 et 37 des statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Deuxième résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer tout dépôt ou publication prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

AVIS DES SOCIETES (suite)

UNION DE FACTORING « UNIFACTOR »

Siège Social : Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui tiendra en date du 30 Juin 2010.

Première résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de la Société arrêtés au 31/12/2009 tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, prend acte des conclusions dudit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'administration des jetons de présence au titre de l'exercice 2009 d'un montant égal à 5.000,000 Dinars Net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Quatrième résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer 5.000,000 Dinars net au titre de rémunération pour chaque membre du Comité Exécutif de Crédit et du Comité Permanent d'Audit Interne.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale autorise l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 Millions de Dinars pour une période de 5 ans, et donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale approuve la modification comptable apportée aux exercices 2008 et aux exercices antérieurs respectivement de (- 471.084) Dinars et (- 101.235) Dinars soit un total de (-572.319) Dinars et décide de l'affecter dans le compte de résultats reportés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Septième résolution :

L'Assemblée Générale décide d'éponger une partie des pertes cumulées par l'affectation des résultats bénéficiaires de l'exercice 2009, qui s'élèvent à 1.365.472 Dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

.....

.....

.....

En tant qu'Administrateur, et ce, pour une durée de trois ans qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit statuer sur l'exercice 2012.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

.....

.....

.....

En tant que Co-commissaires aux comptes de la Société et ce pour une durée de trois ans qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit statuer sur l'exercice 2012.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

Dixième résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer tout dépôt ou publication prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

.....

AVIS DES SOCIETES (suite)

شركة إسمنت بنزرت المقر الاجتماعي : خليج صبرة 7018 بنزرت

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

مشروع قرارات شركة اسمنت بنزرت التي ستعرض للمصادقة على الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 24 جوان 2010.

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد إطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبي الحسابات للسنة المحاسبية 2009 تصادق بصفة تامة و كلية على ما جاء في تقرير النشاط و على القوائم المالية لسنة 2009 (الموازنة و حسابات النتائج و جدول التدفقات النقدية و المذكرات المتعلقة بالبيانات المحاسبية لسنة 2009)

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثاني:

تقرر الجلسة العامة العادية توظيف المربح الصافية للسنة المحاسبية 2009 و البالغة 2.335.101 دينار و المربح المرحلة من السنوات الفارطة و البالغة 16.035.340 دينار كما يلي :

2.335.101	
+ 16.035.340	
18.370.441	
-	918.522
-	116.755
17.335.164	

جملة المربح
مرحل السنوات الفارطة
المجموع
الاحتياطي القانوني 5 % من المجموع
الصندوق الاجتماعي 5 % من مربيح سنة 2009
المبلغ المتبقي
تخصيص ما يعادل نسبة 6% من رأس المال لتوزيعها على المساهمين
بعنوان مربيح سنة 2009

مرحل جديد

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثالث:

إن الجلسة العامة العادية بعد إطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبي الحسابات تمنح أعضاء المجلس إبراء الذمة في التصرف للسنة المحاسبية 2009.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الرابع:

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين السيدة نورة العروسي عضوة في مجلس إدارة الشركة ممثلة لوزارة الصناعة و التكنولوجيا عوضا عن السيد جلال الحسنوي لمدة العضوية الباقية لسلفها.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على تعيينعضوا في مجلس إدارة الشركة ممثلا
تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الخامس:

حددت الجلسة العامة العادية مبلغ 3000 دينار مكافئة حضور لكل عضو في مجلس الإدارة بعنوان سنة 2009.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار السادس:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على محضر فرز عروض مراقب الحسابات و على فحوى مكتوب الوزارة الأولى المؤرخ في تعين مراقبا لحسابات الشركة للسنوات 2010 – 2011 – 2012.

القرار السابع :

تسند الجلسة العامة العادية تفويضا مطلقا إلى كل حامل لمضمون أو نسخة من هذا المحضر ليقوم بالإيداع و النشر اللازمين.

تمت المصادقة على هذا القرار

RESOLUTIONS ADOPTEES

AVIS DES SOCIETES (suite)

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège social : Square, Avenue de Paris 1080 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 04 juin 2010, la Société Tunisienne d'assurances et de Réassurances –STAR- publie ci-dessous LES RESOLUTIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE :

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide la mise en conformité des statuts de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances avec les dispositions de la loi n° 2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et la modification corrélative de 6 articles : 10, 18, 35, 36 ,49 et 51 et l'ajout d'un article 18 bis.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Président Directeur Général et/ou à son représentant légal tous les pouvoirs en vue d'accomplir les formalités requises pour l'actualisation des statuts de la société.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs à monsieur le Président Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts et de publication prévues par la loi.

AVIS DES SOCIETES (suite)

Paiements de dividendes

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME DJERBA

Siège Social : Hôtel Aljazira – Plage Sidi Mahrez - DJERBA

La Société Al Jazira de Transport et de Tourisme Djerba, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 05 Juin 2010, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2009 à partir du 07 Juin 2010, à raison de 0D,500 par action. L'encaissement se fera auprès de la Société.

2010 - AS - 651

AVIS

COURBE DES TAUX DU 09 JUIN 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,421%		
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,423%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,425%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,427%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,430%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,432%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,437%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,440%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,443%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,445%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,452%	998,202
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,468%	1 024,973
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 012,489
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,548%	1 046,677
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 100,023
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,615%	1 132,205
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,669%	1 095,381
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,360
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,873%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,008%	1 101,444
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,264%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,309%		1 012,589
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,881%	1 085,059

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,697	132,708		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,541	11,543		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,193	1,193		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,941	31,944		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,978	43,982		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	158,768	158,975		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	681,761	681,824		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	134,140	134,188		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	124,754	124,783		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	113,435	113,446		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	111,440	111,458		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	105,024	104,957		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
13 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 159,446	1 214,956	1 217,917		
14 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 129,506	2 136,264		
15 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	117,283	117,481		
16 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	118,327	118,529		
17 FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 104,650	1 103,273		
18 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	119,584	119,943		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	157,904	157,606		
20 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	14,088	14,144		
21 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 520,215	5 528,173		
22 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 409,541	6 418,922		
23 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,263	2,264		
24 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,805	1,807		
25 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,165	1,169		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
			Date de détachement du coupon	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
26 SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	106,098	106,109
27 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,388	102,398
28 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,878	102,888
29 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	100,880	100,891
30 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,468	101,479
31 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	104,738	104,747
32 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	101,694	101,705
33 SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,765	101,775
34 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09		106,171	107,779	107,786
35 GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	100,807	100,818
36 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	102,068	102,077
37 FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	102,072	102,081
38 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,977	101,987
39 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	104,069	104,079
40 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	104,020	104,030
41 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-		100,000	101,066	101,073
42 SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,989	100,998
43 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	102,190	102,201
44 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	100,291	100,301
45 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-		102,837	104,282	104,291
46 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09		104,138	105,688	105,697
47 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	100,578	100,588
48 AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	102,453	102,464
49 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	102,662	102,670
50 ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,211	100,219

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,348	10,349
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	101,829	101,840
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,229	100,239
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	104,214	99,949
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	76,082	76,167
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	154,925	154,828
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 520,847	1 520,911
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	108,771	108,836
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	118,842	118,887
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	102,948	103,062
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,811	15,811
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	278,186	278,351
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	52,840	52,987
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 206,257	2 209,325
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	78,405	78,277
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	58,034	57,967
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	102,243	102,295
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	111,025	111,068
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	108,849	109,025
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,884	11,885
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	12,965	12,969
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,014	17,030
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	17,633	17,660
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	11,800	11,797
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	128,149	127,892
76	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	19,802	19,790
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	101,914	101,814
78	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	105,260	105,391
79	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	141,028	140,976
80	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	130,509	130,720
81	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	124,319	124,617
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,851	10,717
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	125,116	123,350
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	119,220	115,947
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	167,242	167,612
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	149,215	149,428
87	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	131,341	131,515
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	9 540,363	9 564,906
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	161,930	162,298
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 405,674	1 408,543
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	103,467	104,805
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	104,297	104,045
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 054,686	10 839,374

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**UNION DE FACTORING**

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Cabinet M.S Louzir (Mohamed LOUZIR) et FMBZ- KPMG Tunisie (Moncef Boussannouga Zammouri).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(Unité : en dinars)

BILAN ACTIFS

ACTIFS	Notes	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés	1		
Immobilisations Incorporelles	1.1	177 511	174 288
Moins: Amortissements		(137 230)	(100 131)
		40 281	74 157
Immobilisations Corporelles	1.2	1 735 769	1 619 207
Moins: Amortissements		(628 435)	(484 119) *
		1 107 334	1 135 088
Immobilisations Financières	1.3	2 775 870	2 807 791
Moins: Amortissements			
		2 775 870	2 807 791
Total Actifs Immobilisés		3 923 485	4 017 035
Autres Actifs non courants		34 847	71 262 *
Total des actifs non courants		3 958 332	4 088 297
ACTIFS COURANTS			
	2		
Affacturages et comptes rattachés	2.1	78 354 231	61 189 473 *
Moins: Provisions & Agios réservés	2.2	(12 743 737)	(13 334 162) *
		65 610 494	47 855 311
Autres Actifs courants	2.3	946 546	831 817 *
Liquidités et équivalents de liquidités	2.4	153 360	320 598
		1 099 906	1 152 415
Total des Actifs courants		66 710 400	49 007 726
Total des Actifs		70 668 732	53 096 022

* : Retraité pour les besoins de comparabilité

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009
(Unité : en dinars)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves Légales		248 619	248 619
Réserves Fonds Social		143 741	152 599
Réserves Pour Réinvestissement exonérés		1 000 000	1 000 000
Réserves Pour Risques Généraux		740 000	740 000
Résultat Reporté		(4 678 658)	(2 307 445)
Modifications comptables		(1 090 406)	(619 322) *
Total Capitaux Propres Avant Résultat		6 363 296	9 214 452
Résultat de l'exercice		1 365 472	(2 842 297) *
Total Capitaux Propres Avant affectation		7 728 768	6 372 155
PASSIFS			
Passifs non courants	4		
Emprunt	4.1	256 000	384 000
Emprunt Obligataire	4.2	8 000 000	16 000 000
Fonds de Garantie	4.3	10 340 199	7 905 738
Provisions Pour Risques et Charges	4.4	235 000	0
Total des Passifs non courants		18 831 199	24 289 738
Passifs courants	5		
Adhérents et comptes rattachés	5.1	5 070 420	5 931 506
Autres passifs courants	5.2	2 996 986	2 770 263 *
Concours bancaires et autres passifs	5.3	36 041 359	13 732 361
Total des Passifs courants		44 108 766	22 434 130
Total des Passifs		62 939 964	46 723 868
Total des Capitaux propres et des passifs		70 668 732	53 096 022

* : Retraité pour les besoins de comprabilité

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009
(Unité : en dinars)

	Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
PRODUITS D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE			
Revenus d'Affacturage	6		
Commissions d'Affacturage		2 109 618	2 264 450
Produits Financiers de Mobilisation		3 528 552	3 584 298
Autres Produits Financiers de Placement		77 781	155 579
Total des Produits d'Exploitation		5 715 951	6 004 327
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE			
Charges Financières nettes	7.1	2 052 960	2 330 631
Total des Charges d'exploitation		2 052 960	2 330 631
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		3 662 991	3 673 696 *
AUTRES CHARGES & PRODUITS			
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages	8.1	695 297	(4 171 905)
Dotations		(621 229)	(4 696 364)
Reprises		1 316 527	524 459
Autres Produits d'exploitation	8.2	573	36 917
Frais du Personnel	8.3	(1 624 361)	(1 110 548)
Frais Généraux	8.4	(928 620)	(805 811)
Amortissement et Provisions	8.5	(434 399)	(457 993)
Total Autres Charges & Produits		(2 291 510)	(6 509 340)*
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 371 481	(2 835 644) *
Impôt sur les bénéfices	9	(6 009)	(6 654)
Résultat Net de l'Exercice		1 365 472	(2 842 297)
Effets des Modifications Comptables		(471 084)	(619 322)
Résultat Net de l'Exercice Après Modification Comptable		894 387	(3 461 619)

* : Retraité pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009
(Unité : en dinars)

	Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation	10		
Encaissement reçus des Tirés	10.1	134 765 920	132 175 442
Financement des adhérents	10.2	(147 812 662)	(133 462 085)
Encaissements provenant des crédits à court terme	10.3	32 144 736	30 450 000
Remboursement des crédits à court terme	10.4	(14 200 000)	(26 400 000)
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	10.5	(2 696 297)	(2 442 086)
Intérêts payés	10.6	(2 688 772)	(2 288 704)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(487 076)	(1 967 433)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	11		
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corp. et incorp.	11.1	0	100 000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp et incorp	11.2	(119 785)	(195 499)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(119 785)	(95 499)
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	12		
Encaissement provenant des emprunts	12.1	0	10 000 000
Remboursement des emprunts	12.2	(8 128 000)	(6 128 000)
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	12	(8 128 000)	3 872 000
Variation de la Trésorerie		(8 734 861)	1 809 068
Trésorerie début d'exercice		(1 233 763)	(3 042 831)
Trésorerie fin d'exercice		(9 968 624)	(1 233 763)
Variation de la Trésorerie		(8 734 861)	1 809 068

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6.000.000 D) divisé en Un Million deux Cent Mille actions (1.200.000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000.000 D pour le porter à 10.000.000 D et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Note 2 : Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

Libellé	Nb Année	Taux
Logiciels	3	33,33%
Bâtiment	20	5,00%
Installations générales	10	10,00%
Matériel de Transport	5	20,00%
Mobilier et matériel de bureau	10	10,00%
Matériel informatique	3	33,00%

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles et incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

2-2 - Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

2-3 – Politique de provisionnement des engagements

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-3-1: Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	0%
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-3-2- Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-4 - Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

NOTES EXPLICATIVES

Note 1 : Actifs immobilisés

1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit:

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Logiciel PROFACTOR	90 000	90 000
Logiciel bureautique	87 511	84 288
Total	177 511	174 288
Amortissements	(137 230)	(100 131)
Total	40 281	74 157

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Valeurs brutes au 31 Décembre 2008	174 288
Investissements de la période	3 223
Cumul amortissements 31-12-2008	(100 131)
Dotations aux amortissements 2009	(37 099)
Valeur Comptable Nette au 31 Décembre 2009	40 281

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Bâtiment siège	926 691	926 691
Matériel de transport	178 694	82 694
Agencement et installation générales	183 187	175 497
Mobilier et matériel de bureau	116 797	116 797
Matériel informatique	330 400	317 528
Total	1 735 769	1 619 207
Amortissements	(628 435)	(484 119)
Total	1 107 334	1 135 088

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit:

Valeurs brutes au 31 Décembre 2008	1 619 207
- Investissements de la période	116 562
- Cumul amortissements 31-12-2008	(484 119)
- Dotation aux amortissements 2009	(144 316)
Valeur Comptable Nette au 31 Décembre 2009	1 107 334

1.3. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Participation capital risque ATD	2 700 000	2 700 000
Prêts	75 310	107 231
Cautionnement versé	560	560
Total	2 775 870	2 807 791

Il s'agit essentiellement des titres de participations au fonds gérés détenu par l'ATD SICAR et des prêts sur fonds social octroyés aux personnels de la Société.

1.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants sont constitués des frais d'émission des emprunts obligataires et ils sont détaillés au 31 Décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Commission de placement sur emprunt obligataire	34 847	71 262
Total	34 847	71 262

Ce poste a subi une modification comptable relative au mode de résorption appliqué (résorption sur la durée des emprunts) modifié par la résorption au prorata des intérêts payés

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Solde avant retraitement	34 847	110 526
Modification Comptable		(33 110)
Résorption (dotation retraitée)		(6 154)
Solde après retraitement	34 847	71 262

Note 2 : Actifs courants

2.1 Affacturages et comptes rattachés :

Affacturation domestique

- Affacturation Achats Sans recours : Il s'agit du solde des opérations réalisées avec garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Achats avec recours : Le solde de ce compte représente le total des factures achetées dont les moyens de règlement ne sont pas encore parvenus.
- Affacturation - Effets à recevoir : Il s'agit du compte qui enregistre les effets reçus des tirés suite aux diverses opérations de recouvrement et qui ne sont pas encore arrivés à échéance.

Affacturation internationale

- Affacturation Export : Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur Tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.

- L'affacturage Import : C'est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. Unifactor est sollicité par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

L'analyse des comptes d'affacturage se présente au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Affacturages - Achats domestiques	69 994 641	51 412 807
Affacturages - Achats export	2 429 714	4 062 215
Affacturages - Achats import	1 481 034	963 792
Affacturages - Effet à l'encaissement	4 448 841	4 750 658
Total	78 354 231	61 189 473

Ce poste a subi une modification comptable relative aux travaux de fiabilisation des engagements domestiques. Ces travaux ont fait ressortir des pertes imputables sur des exercices antérieurs détaillées comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Solde avant retraitement	78 354 231	61 247 966
Modification Comptable	0	(58 493)
Solde après retraitement	78 354 231	61 189 473

2.2. Provision et agios réservés :

L'analyse des comptes d'affacturage se présente au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Agios réservés	(450 993)	(346 121)
Provisions	(12 292 744)	(12 988 041)
Total	(12 743 737)	(13 334 162)

Les provisions au 31 Décembre 2009 sont détaillées par classe de risque comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Classe 2	2 484	14 257
Classe 3	0	677 768
Classe 4	12 290 259	12 296 016
Total	12 292 744	12 988 041

Le poste d'agios réservés a subi une modification comptable dû à l'abondant de la comptabilisation des agios réservés sur produits à recevoir.

Le retraitement effectué peut être présenté comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Solde avant retraitement	450 993	1 950 656
Modification comptable	0	(1 604 535)
Solde après retraitement	450 993	346 121

2.3. Autres Actifs Courants

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Personnel avances & acomptes	21 072	26 857
Etats impôts et taxes	545 235	552 757
Débiteurs divers	14 719	17 578
Produits à recevoir / intérêts ATD SICAR	62 458	125 478
Produits à recevoir / commission import	38 392	23 596
Charges comptabilisée d'avance	240 467	85 552
Prêt au personnel - échéances à moins d'un	24 203	0
Total	946 546	831 817

2.4. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Placement CPD	0	55 227
BNA Agence siège	0	133 981
BNA agence siège CPD	130 044	95 317
ATB Saadi - Unifactor fond social	20 507	35 261
Caisses	2 809	812
Total	153 360	320 598

Note 3 : Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Capital social	10 000 000	10 000 000
Réserves légales	248 619	248 619
Réserves sur fond social	143 741	152 599
Réserves de réinvestissement exonéré	1 000 000	1 000 000
Réserves pour risques généraux	740 000	740 000
Résultats reportés	(4 678 658)	(2 307 445)
Modification comptable	(1 090 406)	(619 322)
Total avant résultat de l'exercice	6 363 297	9 214 452
Résultat de l'exercice	1 365 472	(2 842 297)
Total des capitaux propres	7 728 768	6 372 155

3.1. Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres peut être présenté comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Rés Risq Géné	Résultat Reporté 2007	Modifi comptable	Réserves Réinves Exonéré	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2008	10 000 000	248 619	152 599	740 000	- 2 307 444	(619 322)	1 000 000	(2 842 297)	6 372 155
Utilisation Réserves FS			(8 858)						(8 858)
Modification Comptable						(471 084)		471 084	-
Affectation du résultat 2008					(2 371 213)			2 371 213	-
Résultats reportés									-
Résultat au 31/12/2009								1 365 471	1 365 471
Solde au 31/12/2009	10 000 000	248 619	143 741	740 000	(4 678 657)	(1 090 406)	1 000 000	1 365 471	7 728 768

3.2. Les modifications comptables

Les modifications comptables se présentent au 31 Décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Modifications Comptables 2007	(91 603)	(101 235)
Modifications Comptables Charges à répartir résorption COMM PLAC	(33 110)	(33 110)
Modifications Comptables Amortissements		(9 632)
Modifications Comptables Engagements	(58 493)	(58 493)
Modifications Comptables 2008	(518 087)	(518 087)
Modifications Comptables 2009	(480 716)	
Modifications Comptables Charges à répartir résorption COMM PLAC	(6 154)	
Modifications Comptables Amortissements	(26 822)	
Modifications Comptables Charges 2008	(25 980)	
Modifications Comptables produits à recevoir	(259 021)	
Modifications Comptables produits comptabilisés d'avance	(162 739)	
Total	(1 090 406)	(619 322)

Les Etats Financiers au 31 Décembre 2009 traduisent des modifications comptables dues:

- ▶ Aux travaux de fiabilisation qui ont débouché sur des corrections d'erreurs fondamentales concernant :
 - Les engagements domestiques
 - La comptabilisation des produits
- ▶ Au changement de méthode de résorption des charges à répartir relatives aux commissions de placement des emprunts obligataires
- ▶ A la correction d'erreur fondamentale relative à l'amortissement du matériel informatique
- ▶ A la correction d'erreur fondamentale relative à la comptabilisation des honoraires de notation financière de l'exercice 2008

3.2.1. Corrections des erreurs fondamentales sur les engagements domestiques :

La revue des engagements domestiques de la société au 31 Décembre 2009 et plus particulièrement la justification des écarts entre les engagements issus de la comptabilité et ceux issus des états de gestion, ont conduit la société à la constatation des pertes sur des exercices antérieurs d'un montant de **58 493 DT**.

Ces pertes peuvent être détaillées comme suit :

Libellé	Montant	Observation
Pertes affectant l'exercice 2002	9 759	Règlement tiré par Prélèvement sur FDG comptabilisé en produit en 2002
Pertes affectant l'exercice 2006	37 951	Financement au taux de 1,5 à l'adhérent NDM
Pertes affectant l'exercice 2006	10 783	Non déduction des avoirs lors des décaissements (comptes clôturés)
Total	58 493	

3.2.2. Corrections des erreurs fondamentales sur les produits à recevoir :

La société constatait en produits à recevoir des produits logés dans le compte disponible et qui sont dans l'essentiel, relatifs à des relations classées ou en souffrance. Par le jeu de réservation d'agios, les produits dont l'encaissement n'est pas certain sont reclassés en Agios réservés.

Au 31-12-08 le détail de ces produits se présente comme suit:

Libellé	Montant
Produits à recevoir sur commission	9 252
Produits à recevoir / intérêt	1 854 304
Agios réservés sur produits à recevoir / intérêt	(1 604 535)
Total	259 021

Au 31-12-09, il s'avère que ces produits ne sont pas encaissés et que les revenus de 2008 se trouvent majorés par l'effet de comptabilisation des produits à recevoir.

Cette méthode a été abandonnée par la société à partir de 2009, désormais les produits logés dans le compte disponible ne sont pas pris en compte en tant que produits de l'exercice.

3.2.3. Corrections des erreurs fondamentales sur les produits comptabilisés d'avance :

Lors des arrêtés de situations, et suite à une défaillance au niveau du système de gestion, la société n'a pas respecté le principe de rattachement des produits provenant des financements sur les cessions sur salaires.

Les revenus de 2008 s'avèrent majorés par ces produits qui sont relatifs à l'exercice 2009.

Ainsi les produits comptabilisés d'avance qui ont été corrigés sont les suivants :

Libellé	Montant
Produits perçus et comptabilisés d'avance	162 739
Total	162 739

3.2.4. Changement de méthode des charges à répartir :

La société procédait à la résorption des charges à répartir (commissions de placements des emprunts obligataires) sur la durée des emprunts. Cette méthode a été abandonnée au profit de la méthode de résorption au prorata des intérêts payés.

Ce changement de méthodes a engendré des modifications comptables d'un montant de 33 110 DT.

3.2.5. Correction d'erreur fondamentale de l'amortissement du matériel informatique :

Cette correction de la méthode d'amortissement du matériel Informatique a engendré des modifications comptables d'un montant de 26 822. DT

3.2.6. Correction d'erreur fondamentale relative à la comptabilisation des honoraires de notation financière de l'exercice 2008 :

Lors de l'arrêtée de la situation de 2008 la société n'a pas pris en considération la charge de notation financière de l'exercice 2008. il y a lieu de corriger cette erreur et d'imputer la charge à l'exercice correspondant.

Cette erreur a engendré une modification comptable d'un montant de 25 980. DT

Les récapitulatif des modifications comptables opérées en 2009 se présente comme suit :

Libellé	Montant
Modification Comptable des engagements	58 493
Modification Comptable Produits	421 760
Modification Comptable Résorption des charges à répartir	39 264
Modification Comptable Amortissements Matériel Informatique	26 822
Modification Comptable charges de Notation Financière 2008	25 980
Total	572 319

Note 4 : Autres passifs non courants

Le détail des autres passifs non courants se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Emprunt	256 000	384 000
Emprunt Obligataire	8 000 000	16 000 000
Fonds de Garantie	10 340 199	7 905 738
Provisions Pour Risques et Charges	235 000	0
Total	18 831 199	24 289 738

4.1. Emprunt :

Ce compte enregistre le crédit à moyen terme octroyé par la Société auprès de l'ATB pour financer l'acquisition de son nouveau siège social.

4.2. Emprunts obligataires :

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 Juin 2004 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant de 50 Millions de dinars. Dans le cadre de cette autorisation, la société a émis au cours des années 2005, 2006 et 2008 trois emprunts totalisant 40 Millions de Dinars.

Les emprunts obligataires sont récapitulés dans le tableau suivant :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Unifactor 2005	20 000 000	20 000 000
Unifactor 2006	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2008	10 000 000	10 000 000
Echéances a - 1 an	(8 000 000)	(8 000 000)
Cumul Remboursements	(24 000 000)	(16 000 000)
Total	8 000 000	16 000 000

4.3. Fonds de garanties :

Le poste Fonds de garantie enregistre les prélèvements effectués sur les opérations d'affacturage pour constituer un dépôt de garantie. Ce compte est alimenté par un pourcentage du montant de chaque facture décaissée qui vient diminuer le montant du décaissement réel.

Le solde de ce poste Fonds de garantie s'élève à 10 340 199 DT au 31 décembre 2009 contre 7 905 738 DT à fin 2008.

4.4. Provisions pour risques et charges :

Une Provision pour risques et charges a été constituée pour un montant de 235 000 DT en couverture contre le risque fiscal en matière de TVA

Note 5 : Passifs courants**5.1. Comptes courants adhérents :**

Le détail des comptes courants adhérents se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Compte Courant Adhérents Créditeur	359 051	495 013
Compte Courant Correspondant	1 383 893	866 651
Compte Courant Adhérents Effet à Payer	3 327 476	4 569 842
Total	5 070 420	5 931 506

5.2. Autres passifs courants :

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Affacturages règlements en plus	368 977	372 767
Provisions pour congés à payer	152 504	0
Etat impôts et taxe	87 522	58 188
Compte courants associé	14	14
C N S S	82 695	64 213
Créditeurs divers	29 521	222 815
Produits perçus et comptabilisés d'avance	926 821	747 901
Charges à payer	574 156	366 364
Emprunt obligataire - charges à payer	519 785	724 018
Billet de trésorerie - charges à payer	57 114	0
Provision pour dépréciation de compte débiteur	4 980	4 980
Provision pour instances bancaires	192 895	209 002
Total	2 996 986	2 770 263

5.3. Concours bancaires :

Le détail des concours bancaires se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Emprunt à -1 an	8 128 000	8 128 000
Emprunt obligataire, échéances - 1 an	8 000 000	8 000 000
Emprunt ATB CMT échéance - 1 an	128 000	128 000
MOB. C .C .P AMEN BANK	2 044 736	0
MOB. C .C .P AMEN BANK	2 044 736	0
Billet de trésorerie emprunteur	15 900 000	4 050 000
Billet de trésorerie Emp. ATD	1 650 000	4 050 000
Billet de trésorerie Emp. MAXULA	750 000	0
Billet. SOTULUB	1 000 000	0
BIT EMPT. BTE	3 000 000	0
BIT EMPT. BNA	7 000 000	0
BIT EMPT. AMEN TRESOR SICAV	1 500 000	0
BIT EMPT. SANADETT SICAV	1 000 000	0
Banques	9 968 624	1 554 361
BNA AGENCE DU SIEGE	3 225 515	0
AMEN BANK AG SIEGE	2 161 001	271 122
AMEN BANK AG CUN DEPENSES	84 897	64 050
ATB SAADI	4 497 210	1 219 189
Total	36 041 359	13 732 361

Note 6 : Revenus

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice 2009 se présente ainsi :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Commissions d'affacturages	2 109 618	2 264 450
- Commissions d'affacturages	2 006 748	2 136 540
- Commission. Placement. Échéances impayées taxables	35 657	51 210
- Commission. sur signature. billet à ordre taxable	67 153	76 260
- Commission sur avoir	60	440
Produits financiers de Mobilisation	3 528 552	3 584 298
- PF mobilisation	3 812 343	3 903 159
- (+) PPCA N-1	747 901	731 626
- (-) P A RECEV N-1 (net d'agios)	0	241 010
- (+) AGIOS N-1	346 121	284 545
- (-) PPCA N	926 821	747 901
- (+) P A RECEV N (net d'agios)	0	0
- (-) AGIOS N	450 993	346 121
Autres Produits Financiers de Placement	77 781	155 579
- Produits Financiers de Placement	77 781	155 579
Total	5 715 951	6 004 327

Note 7 : Charges financières

Les charges financières se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Intérêt prêt ATB	24 902	38 115
Intérêt Billet de trésorerie	317 966	351 496
Intérêt MOB C C P AMEN B	8 447	0
Commission de souscription	20 125	6 554
Emprunt obligataire - intérêt	1 323 258	1 741 445
Emprunt obligataire - autres commissions	12 592	45 897
Emprunt obligataire - commission d'aval	38 371	42 236
Autres commission de placement	71 277	82 360
Intérêt débiteurs compte courant	239 883	55 643
Intérêt bancaire compte créditeur	(3 859)	(33 116)
Total	2 052 960	2 330 631

Note 8 : Autres produits et charges

8.1. Provision des comptes d'affacturage :

Les provisions des comptes d'affacturage se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Dotation aux provisions pour dépréciation de comptes d'affacturages	621 229	4 696 364
Reprise sur provision pour dépréciation de comptes d'affacturage	(1 316 527)	(524 459)
Total	(695 297)	4 171 905

8.2. Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Produits nets sur cession d'immobilisation	0	3 333
Profits exceptionnels	0	26 013
Profits non récurrents	573	78
Subvention de formation	0	7 493
Total	573	36 917

8.3. Frais du personnel :

Les frais du personnel se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Salaires et appointements	1 330 823	928 259
Charges sociales	293 538	182 289
Total	1 624 361	1 110 548

8.4. Frais généraux :

Les frais du personnel se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Achat & fournitures consommées	85 261	64 876
Services extérieurs	178 180	131 996
Autres services extérieurs	346 478	331 137
Charges ordinaires	233 840	225 677
Impôts et taxes	84 862	52 125
Total	928 620	805 811

8.5. Dotation d'amortissement et provision :

Les dotations d'amortissement et provision se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Dotation d'amortissement des immobilisations incorporelles	37 099	25 719
Dotation d'amortissement des immobilisations corporelles	144 315	143 666
Dotation de résorption des charges à répartir	36 414	48 593
Dotation aux provisions pour risques et charges	235 000	0
Dotation (reprises) sur provision pour congés payés	(2 323)	31 012
Dotation aux provisions pour instances bancaires	0	209 002
Reprises sur provisions pour instance bancaires	(16 107)	0
Total	434 399	457 993

Note 9 : Impôt sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Minimum d'Impôt	6 009	6 654
Total	6 009	6 654

Note 10 : Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
10.1- Encaissement reçus des Tirés	134 765 920	132 175 442
10.2- Financement des adhérents	(147 812 662)	(133 462 085)
10.3- Encaissements provenant des crédits à court terme	32 144 736	30 450 000
STRATEGIES ACTION	500 000	0
BNA	500 000	0
SANADETT	1 000 000	0
AMEN TRESOR SICAV	1 500 000	0
MAXULA	1 550 000	0
SOTULUB	2 000 000	0
BTE	3 000 000	0
BNA CAPITAUX	7 000 000	0
ATD	13 050 000	26 850 000
SARI	0	600 000
TPR	0	3 000 000
AMEN BANK	2 044 736	0
10.4- Remboursement des crédits à court terme	(14 200 000)	(26 400 000)
STRATEGIES ACTION	(500 000)	0
BNA	(500 000)	0
MAXULA	(800 000)	0
SOTULUB	(1 000 000)	0
ATD	(11 400 000)	(22 800 000)
SARI	0	(600 000)
TPR	0	(3 000 000)
10.5- Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(2 696 297)	(2 442 086)
Personnel	(765 977)	(654 412)
Etat Impôt & Taxes	(789 602)	(552 815)
Sécurité Sociale	(321 936)	(268 371)
Fournisseurs et autres Tiers	(818 782)	(966 488)
10.6- Intérêts payés	(2 688 772)	(2 288 704)
Intérêt de billet de trésorerie	(887 937)	(337 296)
Intérêt emprunt court terme	(24 902)	(48 163)
Commission de souscription et d'aval	(18 297)	(54 857)
Intérêt sur commission d'emprunt obligataire	(1 527 491)	(1 794 156)
Intérêt sur compte courant	(230 145)	(54 232)
Total	(487 076)	(1 967 433)

Note 11 : Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
11.1- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	100 000
Matériel de transport	0	100 000
11.2- - Décaissement affectés de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(119 785)	(195 499)
Logiciel Bureau	(3 223)	(64 511)
Matériel de transport	(96 000)	0
Agencement et installation générales	(7 690)	(40 843)
Mobilier et matériel de bureau	0	(6 467)
Matériel informatique	(12 871)	(83 678)
Total	(119 785)	(95 499)

Note 12 : Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
12.1- Encaissement provenant des emprunts		10 000 000
Emprunt Obligataire UF 2008	0	10 000 000
12.2- Décaissement provenant des emprunts	(8 128 000)	(6 128 000)
Emprunt Obligataire UF 2005/1	(4 000 000)	(4 000 000)
Emprunt Obligataire UF 2006	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt Obligataire UF 2008	(2 000 000)	0
Crédit à Moyen Terme	(128 000)	(128 000)
Total	(8 128 000)	3 872 000

Note 13 : Engagements Hors Bilan :

Les engagements hors bilan accordés lors de l'exercice 2009 peuvent être présentés comme suit :

	<u>Au 31</u> <u>Décembre</u> <u>2009</u>
<u>Engagements donnés</u>	
Garanties données (contrat import)	4 097 086
Encours de garantie	0
<u>Engagements reçus</u>	
Emprunt obligataire principal	4 000 000
Emprunt obligataire / intérêt	260 000
Nantissement de bon de caisse	143 000
Garanties réelles reçues des adhérents	5 712 000

Note 14 - Opérations avec les parties liées

Au cours de l'exercice 2009, Les opérations avec les parties liées peuvent être récapitulées comme suit :

- (1) L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT.
- (2) La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 500 000 DT.
- (3) L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 000 000DT.
- (4) La BNA a octroyé à Union Factoring des billets de trésorerie emprunteurs au cours de l'exercice 2010 pour un montant global de 7 000 000DT. Ces billets arrivent à échéance au cours de l'exercice 2010.

Note 13 - Evènements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 19/02/2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

**Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2009**

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, du 4 juin 2007, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **UNION DE FACTORING**, comprenant le bilan au **31 décembre 2009** faisant ressortir un total bilan de **70 668 732 dinars**, ainsi que le compte de résultat faisant ressortir un résultat bénéficiaire de **1 365 472 dinars** et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie positive de **8 734 861 dinars** et une trésorerie de fin de période négative de **9 968 624 dinars**, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'Union de Factoring arrêtés au 31 décembre 2009. La direction est responsable de présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes d'information financière généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Union de Factoring au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de notre rapport sur l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Dans ce rapport nous avons formulé des observations sur le système d'information en place et avons recommandé l'adaptation des logiciels informatiques utilisés aux spécificités de l'UNION DE FACTORING et plus particulièrement à son statut juridique.

Le rapport remis à votre direction présente des défaillances.

L'élargissement de nos échantillons de travail suite à ces défaillances nous a permis de proposer des corrections qui ont été prises en considération lors de l'établissement des états financiers définitifs.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 17 Mars 2010

Les commissaires aux comptes

FMBZ - KPMG
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Mohamed LOUZIR

**Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2009**

Messieurs les actionnaires de la société Union de factoring,

- I. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-après sur les conventions conclues et opérations réalisées suivantes au cours de l'exercice 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Nous n'avons pas rencontré de telles conventions lors de la réalisation de notre audit

- II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009:

- (1) L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT.
- (2) La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 500 000 DT.
- (3) L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 000 000DT.
- (4) La BNA a octroyé à Union Factoring des billets de trésorerie emprunteurs au cours de l'exercice 2010 pour un montant global de 7 000 000DT. Ces billets arrivent à échéance au cours de l'exercice 2010.

- III. En exécution de l'alinéa 5 du paragraphe II de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales relative aux rémunérations, indemnités et avantages attribués à la Direction Générale et aux administrateurs, nous reportons ce qui suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est définie par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009.
 - Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration. Le montant des jetons de présence est soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle.
 - La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit et les membres du comité de crédit est fixée par l'assemblée générale sur proposition du conseil.
 - Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général, du Directeur Général Adjoint et des Administrateurs, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en KDT) :
-

	<u>P.D.G</u>		<u>Administrateurs</u>		<u>Comité de crédit</u>		<u>Comité d'audit</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	94	0	75	75	19	19	31	31
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres avantages à long terme	0	0	0	0	0	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	0	0	0	0	0	0
Paielements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	94	0	75	75	19	19	31	31

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 17 Mars 2010

Les commissaires aux comptes

FMBZ - KPMG

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu
Mohamed LOUZIR**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**TUNISIE LAIT**

Siège social : Centrale Laitière Sidi Bou Ali -4000 Sousse-

La Société Tunisie Lait publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2010. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes, Monsieur lotfi HAMMI.

États financiers consolidés clos au 31 décembre 2009**(Exprimés en Dinars Tunisiens)**

ACTIFS	Notes n°	au 31 décembre	
		2009	2008
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 788 696	1 749 222
- Amortissements		-1 475 520	-1 373 381
		313 175	375 841
Immobilisations corporelles	A2	96 528 111	95 506 655
- Amortissements		-53 371 708	-50 939 551
		43 156 404	44 567 104
Immobilisations financières	A3	787 489	692 113
- Provisions		- 76 305	- 76 305
		711 184	615 808
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		44 180 763	45 558 752
Autres actifs non courants		2 582 395	2 256 051
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		46 763 158	47 814 804
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	A4	14 728 803	12 363 770
- Provisions		-1 618 012	-1 434 113
-		13 110 791	10 929 657
-			
Clients et comptes rattachés	A5	20 410 112	14 951 842
- Provisions		-7 907 855	-7 535 876
		12 502 257	7 415 966
Autres actifs courants	A6	5 412 402	5 485 479
- Provisions		- 142 432	- 128 321
		5 269 969	5 357 158
Placements et autres actifs financiers		133 039	137 706
Liquidités et équivalents de liquidités	A7	3 794 225	1 665 794
<u>TOTAL ACTIFS COURANTS</u>		34 810 281	25 506 281
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		81 573 439	73 321 084

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2009
(Exprimés en Dinars Tunisiens)

capitaux propres et passifs	Notes n°	au 31 décembre	
		2009	2008
capitaux propres			
capital social groupe tunisie lait	P1	40 000 000	30 000 000
capital social groupe tunisie lait appelé non versé		-7 500 000	
Réserves consolidées	P2	-19 276 685	-12 837 465
total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		13 223 315	17 162 535
résultat net part du groupe	P3	-4 113 917	-6 705 043
total capitaux propres part du groupe		9 109 398	10 457 492
Intérêts minoritaires			
dans les capitaux propres	P4/A	- 857 755	1 362 234
dans le résultat	P4/B	-1 758 475	-2 116 576
total intérêts minoritaires		-2 616 229	- 754 342
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		6 493 169	9 703 151
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
-			
Emprunts	P5	17 469 149	18 914 280
Provisions pour risques & charges			
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		17 469 149	18 914 280
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
-			
Fournisseurs et comptes rattachés	P6	16 488 399	10 647 637
Autres passifs courants	P7	13 122 697	11 964 673
Concours bancaires et autres passifs financiers	P8	28 000 025	22 091 343
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		57 611 121	44 703 654
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		75 080 270	63 617 934
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		81 573 439	73 321 084

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2009

(Exprimés en Dinars Tunisiens)

Etat de résultat	Notes n°	au 31 décembre	
		2009	2008
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	R1	76 026 015	74 482 536
Autres produits	R2	3 443 523	4 295 899
<u>Total des produits d'exploitation</u>		79 469 538	78 778 435
-			
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
-			
Variations des stocks de produits finis et des encours		-2 001 744	-1 043 257
Achats d'approvisionnements consommés	R3	67 036 705	68 615 259
Charges du personnel	R4	6 315 830	7 271 746
Dotations aux amortissements et aux provisions	R5	6 274 031	7 079 551
Autres charges d'exploitation	R6	4 187 464	3 504 693
<u>Total des charges d'exploitation</u>		81 812 286	85 427 992
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		-2 342 748	-6 649 557
Charges financières nettes	R7	-3 204 703	-3 146 470
Produits de placement	R8	8 151	35 247
Autres gains ordinaires	R9	71 811	1 066 918
Autres pertes ordinaires	R10	- 268 716	- 34 248
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		-5 736 204	-8 728 111
Impôt sur les sociétés	R11	- 136 187	- 93 507
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>		-5 872 391	-8 821 618
-			
<u>RESULTAT CONSOLIDE NET</u>			
Part du groupe		-4 113 917	-6 705 043
Intérêts minoritaires		-1 758 475	-2 116 576
effets des modifications comptables (net d'impôt)			
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>		-5 872 391	-8 821 618

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2009**(Exprimés en Dinars Tunisiens)**

Etat de flux de trésorerie	Notes n°	au 31 décembre	
		2009	2008
Résultat net		-5 872 391	-8 821 618
<u>Modification comptables nettes d'impôts</u>		-	-
Résultat net après modification comptable		-5 872 391	-8 821 618
<u>Elimination des charges et produits ne constituant pas de flux</u>		3 513 926	4 567 998
* Dotations aux amortissements et aux provisions		4 261 207	5 991 016
* Amortissements des subventions		-80 077	-124 217
* Reprises sur provisions	1	-490 633	-1 067 217
* Plus ou moins values de cession d'immobilisations	2	-197 042	-243 666
* Ajustement fonds social	3	20 471	12 082
Variation du besoins en fonds de roulement		-979 475	11 026 821
* Variation des stocks	4	-2 365 033	-2 697 464
* Variation des créances	5	-5 458 270	3 012 760
* Variation des autres actifs courants	6	-253 267	761
* Variation des fournisseurs et autres dettes	7	7 097 094	10 710 764
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-	-3 337 941	6 773 202
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisat.corporelles et incorp.	8	-2 969 503	-15 788 220
Encaissements provenant de la cession d'immobilisat.corporelles et incorp.	9	668 060	35 720
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	10	-307 361	-269 452
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	11	224 043	157 259
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-2 384 761	-15 864 693
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions et billets de trésorerie	12	3 039 250	5 000 000
Encaissements provenant des emprunts	13	1 209 557	2 000 000
décaissements suite au remboursement des billets de trésorerie	14	-150 000	-916 679
Remboursements d'emprunts	15	-2 613 438	-1 536 007
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		1 485 369	4 547 314
Variation de trésorerie	-	-4 237 333	-4 544 177
Trésorerie au début de l'exercice		-8 256 403	-3 712 226
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16	-12 493 736	-8 256 403

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2009

I Présentation du Groupe :

- 1- TUNISIE LAIT : La société mère, une société anonyme ayant pour activité la production et la commercialisation des produits laitiers.
- 2- TDA : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité la commercialisation des produits agroalimentaires et principalement les produits de TUNISIE LAIT.
- 3- TLD : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité la production et la commercialisation des produits laitiers

II - Détermination des intérêts du groupe:

- ✓ Intérêts du groupe dans TUNISIE LAIT = 100,000 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans TUNISIE LAIT = 0,000 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans TDA = 52,041685 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans TDA = 47,9583 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans TLD = 50,6172 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans TLD = 49,3828 %.

III - Les faits marquants de l'exercice.

- ✓ L'augmentation du capital social de la société TUNISIE-LAIT en numéraires pour une valeur de 10 000 000 DT décidée par L'assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2009
- ✓ Le lancement de nouveaux produits CANDIA
- ✓ Le transfert de l'activité commerciale et logistique de la société TUNISIE-LAIT à la société la TDA.

IV - Principes & système comptables

- Les états financiers consolidés, couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008, sont exprimés en dinars tunisiens et tenus et présentés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et de l'arrêté du ministre des finances du 01 décembre 2003, portant approbation des normes comptables n°35, 36, 37, 38, et 39

V - Modalités de consolidation

- La société TUNISIE LAIT, contrôlée exclusivement, est intégrée globalement.
- La société TDA, contrôlée exclusivement, est intégrée globalement.
- La société TLD, contrôlée exclusivement, est intégrée globalement.

VI - Méthodes et règles d'évaluation

A - Immobilisations

- Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables, déterminé par un pourcentage de déduction calculé en conformité avec la législation en vigueur. L'amortissement des immobilisations est calculé selon les taux prévus par la réglementation fiscale en vigueur.

B - Valeurs d'exploitations

- Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes pour les matières premières,
- Les matières consommables et les marchandises et à leur coût de production hors taxes pour les produits finis fabriqués.

VII - Informations relatives au périmètre de consolidation

La sélection des sociétés consolidables s'effectue principalement sur la base du pourcentage de contrôle.

Le périmètre de consolidation inclut toutes les entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe et toutes les entreprises sous influence notable.

- Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantages de ses activités.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsqu'une société dispose directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote de cette société

Le groupe de TUNISIE LAIT est constitué de :

A- la société TUNISIE LAIT dont le groupe y détient un pourcentage de contrôle de 100%.

B- la société TDA dont le groupe y détient un pourcentage de contrôle de 48,534%.

C- la société TLD dont le groupe y détient un pourcentage de contrôle de 50,617%.

A1. Immobilisations incorporelles

Ces immobilisations totalisent au 31 décembre 2009 une valeur brute de 1 788 696 DT et une valeur nette comptable de 313 175 DT. Leur détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Valeurs	Amortiss.	Valeurs	Valeurs
	brutes		nettes 2009	nettes 2008
- transfert de technologie	674 380	663 204	11 176	12 772
- marques	20 244	10 115	10 128	11 140
- dessins et enseigne	193 711	160 573	33 138	41 860
- logiciels	553 747	459 655	94 091	128 095
- fond commercial	346 615	181 973	164 642	181 973
total	1 788 696	1 475 520	313 175	375 841

A2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles totalisent, au 31 décembre 2009 une valeur brute de 96 528 111 DT , et une valeur nette comptable de 43 156 404 DT. Leur détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Valeurs	Amortiss.	Valeurs	Valeurs
	brutes		nettes 2009	nettes 2008
- terrain	4 831 050		4 831 050	5 433 755
- terrain écart de réévaluation	2 544 785		2 544 785	2 544 785
- constructions	10 897 212	5 471 086	5 426 126	5 687 056
- constructions écart de réévaluation	3 943 161		3 943 161	3 943 161
- inst.agencemt, aménagemt const.	2 137 899	1 360 721	777 178	581 278
- infrastructure écart de réévaluation	233 208		233 208	233 208
- matériel et outillage	55 277 429	38 709 625	16 567 805	17 173 731
- matériel de transport	7 829 690	3 685 027	4 144 664	4 626 854
- matériel restaurant et sécurité	418 276	349 239	69 037	73 010
- inst. Agencemt, aménagemt divers	3 055 618	1 337 133	1 718 485	1 742 047
- équipement de bureau	596 705	440 626	156 080	136 265
- équipement informatique	1 134 414	949 995	184 419	175 970
- emballage récupérable	1 578 093	1 068 257	509 836	420 157
- logiciels en cours	27 905		27 905	7 114
- constructions en cours	2 018 680		2 018 680	1 784 730
- projet de partenariat avec candiat en cours	3 985		3 985	3 985
total	96 528 111	53 371 708	43 156 404	44 567 104

Les acquisitions de l'exercice 2009, sont principalement pour 3 806 396 dinars et ont porté sur :

terrains		4 498 172
Constructions	29 301	3 051 370
Agencement et aménagement des constructions	311 983	131 021
Matériel et outillage	1 623 351	5 310 008
Unité de conditionnement PLF en cours		196 278
Matériel de transport	737 214	1 195 254
Matériel de transport en leasing	594	190 214
Matériel de sécurité	4 081	6 042
Agencements aménagements divers	105 399	1 228 231
Équipement informatique et bureau	93 638	111 196
Emballage récupérable	247 789	282 928
Extension bloc stockage & vestiaires en cours		98 132
Construction atelier Conditionnement PLF en cours		12 955
Porte d'entrée en cours	33 281	26 422
Projet mise à niveau REP en cours		1 482
I. A. A. s/construction d'autrui		3 795
Matériel fluide s/construction d'autrui		50 532
Construction pont bascule en cours		51 257
Matériel de transport en cours	84 398	161 981
Installation Gaz naturel en cours	133 658	8 924
I. A. A. en cours chez TLD	131 919	
Matériel laitier en cours chez TLD	164 499	
Chambre froide en cours	31 926	
Avances et acomptes s/immob en cours	21 234	122 087
Innorpi :dépôt de marques	3 779	
Logiciels	27 561	
Logiciel en cours Navision	20 791	9 092
Total	3 806 396	16 341 272

Les cessions de l'exercice 2009, sont principalement pour 894 045 dinars et ont porté sur :

DESIGNATIONS	Mois 2009	Mois 2008
Cession terrain	602 705	0
Cession chaudière	10 000	10 000
Cession matériel de transport	245 599	211 493
cession emballage	35 590	8 846
Cession mobiliers de bureau	151	

A3. Immobilisations financières

Le portefeuille titres du groupe se présente comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Les titres de participation	263 000	198 000
Les prêts au personnel	387 994	368 176
Les dépôts et cautionnement	136 494	125 937
prov/ dépréciation des autres immobilisations financières	-76 305	-76 305
total	711 184	615 808

A4. Valeurs d'exploitation

Les stocks totalisent au 31 décembre 2009 la somme de 14 728 803 DT et se composent comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Matières premières	904 619	921 541
Matières consommables	100 168	94 876
Pièces de rechange	2 840 966	2 881 506
Stock emballages	5 730 840	6 137 592
Stock produits finis	3 773 845	1 785 791
Stock marchandises	1 378 364	542 463
TOTAL	14 728 803	12 363 770
PROVISIONS	1 618 012	1 434 113
NET	13 110 791	10 929 657

A5. Clients et comptes rattachés

Les créances du groupe se composent comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Clients ordinaires	11 498 789	7 808 764
Clients retenues de garantie	25 667	25 667
Clients effets à recevoir	2 438 176	688 507
Clients douteux	1 463 419	1 463 419

Clients, chèques et effets impayés	5 002 317	4 983 742
Clients produit non encore facturé	-18 258	-18 258
total	20 410 112	14 951 842

Les provisions au 31 décembre 2009 s'élèvent à 7907 855 dinars

A6. Autres actifs courants

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 5 412 402 dinars détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Créances envers le personnel	59 982	53 583
Solaico	65 500	65 500
Produits à recevoir	2 474 923	3 482 332
Fournisseurs avances et acomptes	139 231	118 806
Clients dettes/emb.consigné	177 579	
Charges constatées d'avance	165 899	158 301
Autres débiteurs	550 517	394 557
Compte Etat	1 778 772	1 212 399
total	5 412 402	5 485 479

La provision pour débiteurs divers et pour fournisseurs avances et acomptes est de 142 432 dinars.

A7. Liquidités et équivalent de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidité comprennent les fonds disponibles et les avoirs en caisses et en banques. Les avoirs en banques et en caisses présentent au 31 décembre 2009 un solde débiteur de 3 794 225 dinars. Le détail des liquidités et équivalents de liquidité se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Chèques à encaisser	2 278 042	1 005 109
Effets à l'encaissement	31 358	162 945
Effets à l'escompte	593	367 186
Comptes d'attente	50 370	
BH Hammam Sousse	8 525	
CCP	299	299
Caisse	81 631	88 752
UIB Hammam Sousse	1 338 803	21 829
TQB H SOUSSE	1 327	16 398
BDET	3 276	3 276
total	3 794 225	1 665 794

P1. Capital social

Le capital social du groupe TUNISIE LAIT s'élève a 40 000 000 dinars libéré pour 32 500 000, il se compose de 10 000 000 actions d'une valeur nominale de 4 dinars chacune.

P2. Réserves consolidées

Les réserves consolidées présentent, au 31 décembre 2009, un solde de - 19 276 685 dinars. Elles correspondent à la part de groupe dans les réserves, les résultats reportés et les autres capitaux propres

Les réserves consolidés se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	Années	
	2009	2008
- part du groupe dans les réserves TUNISIE LAIT	-12 317 302	-8 347 871
- part du groupe dans les réserves TDA	-2 642 021	-1 484 284
- part du groupe dans les réserves TLD	-4 317 362	-3 005 309
total	-19 276 685	-12 837 464

P3. Résultat net part du groupe

Le résultat net part du groupe s'élève, au 31 décembre 2009, à - 4 113 917 dinars. Il s'agit de la part du groupe dans les résultats de l'exercice qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	Années	
	2009	2008
- part du groupe dans le résultat TUNISIE LAIT	-2 222 722	-3 989 902
- part du groupe dans le résultat TDA	-1 601 397	-1 604 196
- part du groupe dans le résultat TLD	-289 797	-1 110 945
total	-4 113 917	-6 705 043

P4. Intérêts des minoritaires :**A/ dans les capitaux propres :**

Les intérêts des minoritaires dans les capitaux propres s'élèvent, au 31 décembre 2009, à - 857 755 dinars. Ils présentent la part des minoritaires dans le capital, les réserves, les résultats reportés et les autres capitaux propres. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	Années	
	total 2009	2008
- part des minoritaires dans les capitaux propres TDA	-645 694	294 243
- part des minoritaires dans les capitaux propres TLD	-212 061	1 067 991
total	-857 755	1 362 234

B/ dans le résultat :

Les intérêts des minoritaires dans le résultat s'élèvent, au 31 décembre 2009 à - 1 758 475 dinars. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
- part des minoritaires dans le résultat TUNISIE LAIT	0	0
	-1 475	
- part des minoritaires dans le résultat TDA	746	-1 032 727
- part des minoritaires dans le résultat TLD	-282 729	-1 083 849
total	-1 758 475	-2 116 576

P5. Emprunts

Les emprunt bancaires à moyen et long terme du groupe présentent, au 31 décembre 2009, un solde de 17 469 149 dinars détaillé comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Crédit BH	1 486 935	1 608 164
Crédit BNA	8 287 500	7 916 140
Crédit STB	5 879 500	7 200 167
Crédit Ste El Istifa	1 380 742	1 538 538
Crédit OCT	433 872	650 672
coutonnement donné	600	600
total	17 469 149	18 914 280

P6. Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique présente, au 31 décembre 2009, un solde de 16 488 399 dinars détaillé comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Fournisseurs locaux	2 965 074	5 183 232
Fournisseurs étrangers	3 398 711	1 323
Fournisseurs locaux effets à payer	2 085 673	2 140 078
Fournisseurs d'immobilisations	7 713 187	2 944 531
Fournisseurs factures non parvenues	325 754	378 473
total	16 488 399	10 647 637

P7. Autres passifs courants

Sous cet intitulé figurent essentiellement les dettes du groupe à court terme et notamment celles envers son personnel, le trésor public et les créiteurs divers, ainsi que les charges à payer et les produits perçus d'avance.

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 13 122 697 dinars détaillée ci-après :

DESIGNATIONS	2009	2008
UGTT	-1 518	11
Rémunérations dues au personnel	65 833	62 662
Personnel provisions pour congés payés	119 451	224 271
Personnel charges à payer	259 837	389 431
Personnel oppositions	22 105	12 039
Etat, impôts et taxes	2 083 204	1 750 983
CNSS	666 884	785 284
Diverses charges à payer	969 444	475 595
Clients dettes/emb.consigné	255 518	-59 643
Compte d'attente	1 224 468	638 093
Compte d'attente banque débit		160 255
créiteurs divers	6 750 423	6 786 223
produits constatées d'avance	707 048	739 469
total	13 122 697	11 964 673

P8. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 28 000 025 dinars, est détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Échéance à moins d'un an Ste El Istifaa	157 796	157 796
Échéance à moins d'un an STB	1 487 333	1 487 333
Échéance à moins d'un an BNA	1 288 185	1 135 225
Échéance à moins d'un an BH	151 835	114 651
crédit OCT	216 800	216 800
crédit léasing courant	0	91 835
Crédit financement de stock BNA	3 900 000	2 200 000
Crédit financement de stock BH	1 100 000	1 900 000
Crédit financement de stock STB	3 200 000	2 200 000
B.N.A Crédit relais	0	1 700 000
S.T.B Crédit relais	0	800 000
Interêts courus	210 115	165 505
régie d'avance et accreditif	2 000 000	2 000 000
concour bancaires STB	10 026 784	4 663 170
concour bancaires BH	0	416 449
concour bancaires BNA	4 261 177	2 842 578
total	28 000 025	22 091 343

R1. Revenus

Les revenus de groupe TUNISIE LAIT se composent principalement des ventes des produits fabriqués et de la vente de certaines marchandises.

Ces revenus s'élèvent, au 31 décembre 2009, à 76 026 015 dinars et détaillés par famille comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Ventes lait	53 598 331	36 576 199
Ventes lben et raieb	1 961 283	1 236 490
Ventes lait aromatisé	670 254	1 210 424
Ventes yaourt nature, aromatisé et fruits	10 156 150	6 123 531
Ventes yaourt à boire	124 035	0
Ventes petit costaud		
Ventes beurre	4 393 101	2 801 057
Ventes crème fraîche	979 904	939 038
RRR accordés	-575 522	-122 922
Ventes lait à l'étranger	4 522 190	723 509
Ventes à l'étranger poudre du lait		20 963
Ventes yaourt à l'étranger		
Prestations de services	80 313	64 913
Ventes autres	13 523	
Ventes TDA en 2009	102 453	24 703 696
Ventes TLD en 2009	0	205 638
total	76 026 015	74 482 536

R2. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 3 443 523 dinars et se présente comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Produits divers ordinaires	201 611	371 644
Loyers reçus	294	33 300
Quotes-parts des subventions d'investissement	80 077	124 217
subventions d'exploitation		249 645
Retenu sur transport du personnel	14 763	14 915
Remboursement frais de stockage	2 830 599	3 358 410
Ristourne sur frais de formation	79 364	10 261
Transferts de charges	28 882	2 173
support marketing	207 933	131 335
total	3 443 523	4 295 899

R3. Achats consommés :

DESIGNATIONS	2009	2008
Achats consommés matières premières	47 549 071	40 304 732
Achats consommés matières consommables	1 327 622	1 197 076
Achats consommés pièces de rechange	1 403 595	1 727 013
Achats consommés produits d'emballages	13 119 390	13 171 242
Achats consommés marchandises	313 208	8 117 965
Achats consommés d'énergie	3 323 819	4 097 231
total	67 036 705	68 615 259

R4. Charges de personnel :

Les charges de personnel du groupe TUNISIE LAIT se composent des salaires et des compléments de salaires. Elles totalisent au 31 décembre 2009 la somme 6 315 830 dinars et se composent comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Salaires & compléments de salaires	5 179 539	6 006 975
Charges sociales	1 013 155	1 144 296
Autres charges sociales	123 136	120 475
total	6 315 830	7 271 746

R5. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 6 274 031 DT détaillé comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Dotations aux amortissements des immobilisation incorporelles	102 139	115 304
Dotations aux amortissements des immobilisation corporelles	4 435 262	4 881 340
Dotations aux amortissements des charges à répartir	1 901 501	1 088 535
Dotations aux provisions sur compte d'attente		7 244
Dotation aux provs/risque et charge exploitation	41 655	71 153
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	79 634	621 155
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances douteuses	202 993	771 222
Reprises/prov./ risques & charges exploit		
Reprise/provisions pour dépréciation des créances	-489 153	-476 402
total	6 274 031	7 079 551

R6. Autres charges d'exploitation :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2009, la somme de 4 187 464 dinars et représenté comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Loyers et charges locatives	1 203 754	889 334
Entretien et réparations	585 026	354 534
Prime d'assurance	274 490	277 994
Etudes, recherches, formation et documentation	123 201	26 459
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	322 400	387 919
Publicité, publications et annonces	385 930	104 993
assistance technique	357 485	497 200
Transport sur ventes	42 694	26 497
Voyages, déplacements, mission et réceptions	101 562	127 050
Frais postaux et de télécommunication	132 668	128 362
Commissions bancaires	198 178	231 977
Jetons de présence	81 250	100 000
TFP	69 031	67 812
Foprolos	48 508	56 035
TCL	23 779	25 941
Droits d'enregistrement et de timbres	79 527	45 017
Taxes sur les véhicules	130 794	139 686
Autres droits et taxes	23 111	17 883
Autres charges d'exploitation concernant des exercices antérieurs	4 076	
total	4 187 464	3 504 693

R7. Charges financières :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 3 204 703 dinars détaillé comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
- intérêts des emprunts et dettes assimilés	1 227 805	1 329 592
- intérêts des comptes courants et dépôts	366 169	435 956
- intérêts des effets remis à l'escompte	464 250	440 805
- intérêts des crédits de financement de stocks	409 846	657 568
- intérêts de retard sur effets à payer	35 801	2 750
- intérêts de crédit relais	99 548	151 762
- intérêts de crédit compagne	13 746	
- intérêts de crédit en devise	226 625	
- intérêts des obligations cautionnées	27 233	26 804
- intérêts des autres dettes	69 864	
- pertes de changes	377 333	164 070

- charges nettes sur cessions des valeurs mobilières		
- produits financiers	-113 518	-62 837
total	3 204 703	3 146 470

R8. Produits de placement :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 8 151 dinars détaillé comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Dividendes	0	10 103
Revenus des valeurs mobil. de placement	0	4 986
Reprises sur prov des placements	0	20 158
Reprise sur provisions pour dépréciation des éléments financiers	8 151	
total	8 151	35 247

R9. Autres gains ordinaires :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 71 811 dinars détaillé comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Produits nets/cession immobilisations	66 983	41 427
Produits divers ordinaires	4 828	1 025 491
total	71 811	1 066 918

R10. Autres pertes ordinaires :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 268 716 dinars détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Pénalités et contraventions	10 821	9 143
Charges nettes/cession immobilisations	172 374	
Autres pertes ordinaires	61 161	23 051
charges diverses ordinaires	24 360	2 054
total	268 716	34 248

Les autres pertes ordinaires comportent un montant de 172 323 dinars relatif à des moins values sur cession des immobilisations au profit de la TDA. Ces pertes n'ont pas été annulées parmi les éliminations des opérations intragroupe, du fait qu'elles ont été traitées comme étant des réductions de valeur de ces immobilisations.

R11. Impôt sur les sociétés :

Cette rubrique totalise au 31-12-2009 la somme de 136 187 dinars détaillé comme suit :

DESIGNATIONS	2009	2008
Impôt sur les sociétés TUNISIE LAIT	72 105	66 504
Impôt sur les sociétés TDA	63 832	26 680
Impôt sur les sociétés TLD	250	323
total	136 187	93 507

Flux de Trésorerie liés aux activités d'exploitation au 31/12/2009

Résultat net		-5 872 391
Résultat 2009	-5 872 391	
Résultat net après modification comptable		-5 872 391
<u>Elimination des charges et produits ne constituant pas de flux</u>		3 505 537
Dotations aux amortissements et aux provisions		6 274 031
Amortissements des charges à répartir		-1 901 501
Transfert de charges Amortissements		-111 324
Amortissements des subventions		-80 077
1 Reprise sur provisions		-490 633
Reprise sur provisions	-490 633	
2 Plus ou moins values de cession d'immobilisations		-197 042
Moins values de cession d'immobilisation	-235 378	
Plus ou moins values de cession d'immobilisation	38 336	
3 Ajustement fonds social		20 471
<u>Variation du besoin en fonds de roulement</u>		-979 475
4 Variation des stocks		-2 365 033
Stocks au 31-12-2008	12 363 770	
Stocks au 31-12-2009	14 728 803	
5 Variation des créances		-5 458 270
Clients et comptes rattachés au 31-12-2008	14 951 842	
Clients et comptes rattachés au 31-12-2009	20 410 112	
6 Variation des autres actifs courants et non courants		-253 267
Autres actifs non courants au 31-12-2008	2 256 051	
Autres actifs courants au 31-12-2008	5 485 479	
Autres actifs non courants au 31-12-2009	2 582 395	
Autres actifs courants au 31-12-2009	5 412 402	

7	Variation des fournisseurs et autres dettes		7 097 094
	Fournisseurs et comptes rattachés au 31-12-2009	16 488 399	
	Autres passifs courants au 31-12-2009	13 122 697	
	Concours bancaires et autres passifs financiers au 31-12-2009	3 085 149	
	Fournisseurs et comptes rattachés au 31-12-2008	10 647 637	
	Autres passifs courants au 31-12-2008	11 964 673	
	Concours bancaires et autres passifs financiers au 31-12-2008	2 986 841	
	<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
8	Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations en 2009		-2 969 503
	Immobilisations acquises en 2009	-2 969 503	
9	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelle		668 060
	Cession matériel en 2009 par Tunisie Lait	668 060	
10	Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières :		-307 361
	Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-307 361	
11	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières :		224 043
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	224 043	
	<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financements</u>		
12	Encaissements suite à l'émission d'actions et autres		3 039 250
	Encaissement suite à l'émission d'actions	3 039 250	
13	Encaissements d'emprunts		1 209 557
	Encaissements d'emprunts	1 000 000	
	Encaissements subvention d'investissement	54 890	
	Remboursement prêts accordés aux fournisseurs de lait	154 667	
14	Décaissements suite à l'émission d'actions et billets de trésorerie		-150 000
	Prêts accordés aux fournisseurs de lait	-150 000	
15	Remboursement d'emprunts		-2 613 438
	Remboursement d'emprunts	-2 613 438	
16	Trésorerie à la clôture de l'exercice		-12 493 736
	Liquidités et équivalents de liquidités	3 794 225	
	Concours bancaires	-16 287 961	

**RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIE LAIT

En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la société, Tunisie Lait et arrêtés au 31 Décembre 2009 ainsi que les documents annexes.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre audit en accord avec les normes généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure si les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend généralement la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

01- INFORMATION

1.1 La société Tunisie-Lait est sous le contrôle d'exécution du plan de redressement découlant du règlement judiciaire décidé en mai 2005.

02- Les états financiers de la société TLD inclus dans le périmètre de consolidation n'ont pas fait l'objet d'un audit de notre part. Aussi nous n'avons pas reçu le rapport de commissariat aux comptes y afférents. En conséquence nous ne pouvons pas nous prononcer sur ces états financiers.

03- APPRECIATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nous avons procédé à l'évaluation du système de contrôle interne et nous n'avons relevé aucune défaillance particulière susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

04- OPINIONS SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, et sous réserves des paragraphes 02, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine du groupe de la Société Tunisie Lait ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

Tunis le, 2 Juin 2010

**P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI**